



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le Ministre

Paris, le 10 AVR. 2009

Monsieur le secrétaire général,

Dans le prolongement de nos échanges de la semaine dernière, vous trouverez ci-joint ma proposition concernant les groupes de travail thématiques et les sujets qui y seront abordés. Ces discussions, qui visent le dispositif final de 2011, s'appuieront sur les termes de mon courrier du 20 mars 2009.

1°) Concours de recrutement :

- contenus des épreuves, modalités propres à chaque concours (agrégation, CAPES, CAPET, CAPEPS, CAPLP CPE, CERPE) et/ou discipline,
- conditions d'accès aux concours internes.

2°) Cadrage des masters et articulation avec les concours :

- places respectives de l'admissibilité et de l'admission pendant l'année de M2,
- contenus des formations et compétences attendues des enseignants,
- stages de pré professionnalisation : place et rôle des acteurs universitaires de la formation des enseignants (UFR et IUFM...),
- spécificité des disciplines professionnelles de l'enseignement professionnel,
- accompagnement social et rôle des AED.

3°) Organisation de la période de formation continuée pendant l'année de fonctionnaire stagiaire :

- contenus de la formation,
- rôle des universités et de leurs composantes,
- place et positionnement des tuteurs et maîtres formateurs, modalités de titularisation des professeurs stagiaires.

.../...

Monsieur Gérard ASCHIERI
Secrétaire général de la FSU
104 rue Romain Rolland
93260 LES LILAS

Ces groupes de travail, pilotés par le cabinet et les services du ministère, débiteront dans les meilleurs délais afin de permettre l'information la plus complète des étudiants.

Le sujet de la revalorisation fera l'objet d'une réflexion particulière menée en parallèle.

Mon cabinet prendra contact avec vous dans les prochains jours pour établir le calendrier précis des rencontres.

Par ailleurs, je rappelle qu'en 2010, les concours sont maintenus en l'état. Les questions que vous vous poseriez sur les modalités d'inscription ou de préparation ainsi que sur les modalités du stage pour les lauréats de ces concours, pourront naturellement faire l'objet d'échanges spécifiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement



Xavier DARCOS